



## Conférence générale

33e session  
Projet de résolution

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Проект резолюции

dr

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Draft resolution

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
مشروعات القرارات

## Conferencia General

33ª reunión  
Proyecto de resolución

## 大会

第三十三届会议  
决议草案

33 C/DR.18\*

(COM.II)

14 septembre 2005

Original anglais

### Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

### **Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)**

présenté par **IRAN (République islamique d')**

### **Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux**

Grand programme :	I	Éducation
Programme :	I.4	Appuyer les systèmes d'éducation postprimaire
Sous-programme :	I.4.2	L'enseignement supérieur au service d'une société du savoir
Résolution (33 C/5 par. n°) :	01420	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	80.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires du sous-programme I.4.2, axe d'action 3 : Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en éducation et du sous-programme V.2.2 : Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles	

### **Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :**

À la première ligne de l'alinéa (a) (iii), après « internationale », ajouter les mots : « **et régionale** ».

\* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.

L'alinéa serait ainsi rédigé :

- (iii) de renforcer la coopération internationale **et régionale** dans le domaine de l'enseignement supérieur, ...

**Note explicative :**

Depuis la dernière décennie, les établissements d'enseignement supérieur du monde entier ont de plus en plus conscience de l'importance que revêtent pour eux l'intégration et la mise en œuvre de toute une variété de technologies de l'information et de la communication (TIC). Nombreux sont encore, cependant, les pays en développement qui n'ont pas institutionnalisé l'usage des TIC aux fins de l'amélioration et du développement de l'éducation en termes de qualité, d'efficacité et d'organisation.

La plupart des initiatives engagées par l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement supérieur se sont concentrées sur le développement des environnements informationnels de l'éducation, tels que l'éducation à distance, les bibliothèques numériques, l'Internet et le multimédia dans l'éducation, etc. Dans ce contexte, l'élargissement de la connaissance, de la compréhension et de la pleine utilisation des potentialités des TIC pour l'élaboration et la diffusion des manuels universitaires sont des facteurs essentiels du développement de l'enseignement supérieur dans le cadre du processus de construction d'une société du savoir.